

Faut-il éteindre l'éclairage public durant la nuit?

Autor(en): **Rein, Frédéric / Meissner, Christina / Savoy, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 108

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-905998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faut-il éteindre l'éclairage public durant la nuit ?

Depuis quelques années, plusieurs villages essaient de se passer ou de diminuer la lumière artificielle durant les heures nocturnes. Une mesure qui n'éblouit pas tout le monde !

« L'éclairage nocturne a aussi un impact sur notre santé »

CHRISTINA MEISSNER,
DÉPUTÉE SUPPLÉANTE PDC
AU GRAND CONSEIL GÉNEVOIS



« Nous sommes revenus à un éclairage nocturne »

NICOLAS SAVOY,
SYNDIC DE GLETTERENS (FR)



Vous êtes l'auteure d'une motion acceptée par le Parlement genevois pour éteindre ou diminuer l'éclairage nocturne dans certains endroits. Qu'est-ce qui vous a poussé à la déposer ?

Une préoccupation écologique. L'éclairage nocturne représente aujourd'hui un enjeu majeur, car, avec les LED, moins énergivores que les technologies précédentes, il a augmenté, et avec lui la pollution lumineuse. Celle-ci perturbe la faune nocturne et, notamment, les insectes, dont le nombre ne cesse de diminuer, ce qui a un impact sur la pollinisation, et donc, de manière indirecte, sur notre alimentation et notre santé. Des initiatives locales allant dans ce sens se sont développées, ici et là, mais, pour qu'il y ait une cohérence, il fallait porter ce problème sur le devant de la scène cantonale, afin de pouvoir identifier les couloirs bénéfiques à la faune nocturne, puis les préserver.

Dans un même temps, cela aura aussi un impact financier positif...

C'est certain. D'autant que les Services industriels ont déjà la possibilité de moduler les éclairages, que ce soit en les diminuant, en les éteignant ou en prenant en compte les passants, grâce à des détecteurs de mouvements.

Comprenez-vous vos opposants qui évoquent une augmentation du sentiment d'insécurité, notamment auprès des femmes et des seniors ?

L'objectif n'est pas d'éteindre le centre-ville et ses parkings, mais de se passer ou de diminuer la lumière là où ce n'est pas nécessaire, comme dans les zones industrielles ou les giratoires de campagne. Cela dit, tout le monde part du principe qu'il y aurait alors plus d'agressions et de cambriolages, mais plusieurs expériences ont montré qu'il n'en était rien. Je préconise qu'on fasse d'abord des tests, afin de savoir où il est opportun de modifier l'éclairage.

Il y a quelques années, votre commune a décidé d'arrêter d'éclairer ses rues durant la nuit entre 23 heures et 5 heures du matin, mais, après six mois, les lampadaires ont été rallumés. C'était donc une mauvaise expérience...

On ne peut pas dire cela ainsi. Certaines personnes ont trouvé absolument extraordinaire de revenir à moins de pollution nocturne et de ne pas avoir d'éclairage public durant les soirées estivales tardives, alors que d'autres ont estimé que cette atmosphère était très insécurisante. Pour ménager la chèvre et le chou, nous avons finalement décidé de changer de système d'éclairage, passant aux LED, ce qui nous a permis de diminuer notre consommation d'énergie de deux tiers, tout en gardant un minimum d'éclairage. L'intensité de la lumière a ainsi été diminuée de près de 40% sur les axes principaux et de 60% sur les chemins annexes. On peut résolument imaginer que cela a aussi baissé les nuisances sur la faune nocturne.

Croyez-vous qu'il y ait un lien direct entre l'extinction des lumières et la sécurité ?

Je pense surtout que cela dépend de la situation géographique et des particularités climatiques des lieux. Gletterens est située dans la Broye fribourgeoise. En hiver, nous avons donc passablement de brouillard, la nuit tombe vite, ce qui n'est pas très rassurant pour nos écoliers et nos aînés. Un éclairage à cette période de l'année nous semblait dès lors important.

Un retour à une extinction des lampadaires durant la nuit est-il quand même envisageable ?

Notre formule semble être un bon compromis. Toutefois, si nous constatons une grosse diminution de consommation et de coûts, nous pourrions revenir à une extinction de l'éclairage public, mais seulement en période estivale.

FRÉDÉRIC REIN